

La Croix

31, 33, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Telephone Bell: Main 2.725

ABONNEMENTS : CANADA ET ETATS-UNIS : 1 AN, \$2.00 ; 6 MOIS, 1.00
EN VILLE, PAR LA POSTE : 1 AN, \$2.00 ; 6 MOIS, 1.00
N. B.—Dix abonnements ou plus adresses au même bureau de poste, \$1.00
chacun par année.

Journal Catholique et Independentant publie a Montreal

Salut au Drapeau !

Nous n'avons pas été déçus dans notre attente. Selon nos prévisions de dimanche dernier, un bon nombre de drapeaux Carillon-Sacré-Cœur claquaient allègrement au vent favorable du 24 mai, le jour de la fête Victoria. L'empire britannique s'est vu décerner, comme il convenait—et pour la première fois peut-être—les hommages officiels et particuliers de ceux de ses citoyens qui se glorifient de leur origine française et de leur foi catholique. Leur drapeau spécial et de préférence a flotté en son honneur.

A quelques endroits, le Carillon-Sacré-Cœur avait été hissé seul pour affirmer la réjouissance de l'occasion. Ailleurs, on le voyait flanqué en contre-bas du pavillon britannique et même du tricolore. Le Carillon-Sacré-Cœur n'en a pas moins pris définitivement sa place représentative au milieu des emblèmes reconnus des nationalités diverses se groupant à l'ombre de la Couronne britannique.

L'empire anglais ne prendra pas ombrage, nous en sommes sûrs, de cette affirmation du nouveau venu. Loin de là, c'est notre conviction que les esprits éclairés, dans le monde sympathique aux traditions anglaises, se réjouiront de voir que le Canada français, après avoir arrêté le choix de son propre étendard, n'hésite pas à le ranger sous l'égide des couleurs britanniques.

Quoi qu'il en soit, cette manifestation du Carillon-Sacré-Cœur, au 24 mai, nous paraît du meilleur augure. Elle consacre un principe ; elle définit une situation. Elle affirme l'existence et la volonté de vivre d'un peuple distinct mais loyal, qui vient offrir le tribut d'une énergie sociale, précieuse, dans l'essor mondial de cet empire britannique, qui tire sa gloire de la grande diversité des races qui le composent, en l'unité d'allégeance.

Que si nous restons dans un ordre d'idées moins générales, nous nous félicitons encore du rôle pris par le Carillon-Sacré-Cœur en la journée du 24 mai. C'est que nous y trouvons un présage certain de la vigueur, de la généralité, de l'affirmation nouvelle qui sera faite de notre drapeau d'élite, aux grands jours des fêtes canadiennes-françaises, le 24 juin. Tout nous révèle que, ce jour-là, son empire sera général, sa prise de possession sans conteste. Nous n'oublions pas non plus l'occasion éminemment propice des grandes processions du T. S. Sacrement qui vont, dès avant le 24 juin, permettre, exiger même que tous les patriotes et croyants arborent en masse, et bien en vue le cher et magnétisant Carillon-Sacré-Cœur.

Déjà nous apprenons qu'une deuxième des trois grandes divisions de l'Association Nationale Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, se dispose à marcher à son tour, cette année, à l'ombre inspiratrice et glorieuse du Carillon-Sacré-Cœur. Nous voulons parler de la division Est. La section Hochelaga notamment a déjà commencé, par l'entremise d'un groupe de Canadiennes patriotes, à confectionner en nombre les drapeaux le Carillon, pour en semer partout à profusion, le jour de la célébration nationale. Il est vrai que, de prime abord, ces dames avaient pensé se borner à l'acte de foi patriotique, mais après réflexions et bons conseils, on nous assure qu'elles iront, comme toujours la Canadienne sincère et vraie, jusqu'à l'acte de foi religieuse ! Leur drapeau de Carillon ne

restera pas sans âme : le Sacré-Cœur y viendra prendre sa place toute indiquée, de Maître et d'Ami, de Dieu-Sauveur ! Ainsi donné par de courageuses femmes, le bon exemple a été irrésistible, et l'on assure que toutes les sections sœurs de celle d'Hochelaga, dans la division Est : Maisonneuve, Saint-Eusèbe, Saint-Vincent de Paul, Sacré-Cœur, Sainte-Brigide, Saint-Pierre, Saint-Jacques, etc, arborent également, avec fierté et confiance, le Carillon Sacré-Cœur, au 24 juin.

On sait que la division Nord, dès l'an passé, s'était réservé l'honneur d'être la pionnière du mouvement, en dressant à la tête de ses légions le nouvel étendard acclamé des Canadiens français.

Nul doute que la division Ouest ne voudra pas longtemps se laisser vaincre par ses émules, en générosité religieuse et en sens patriotique éclairé. Aussi pouvons-nous espérer les voir n'attendre pas à l'an prochain, les patriotes de Saint-Joseph, de Sainte-Hélène, de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Charles, de Saint-Paul, etc, pour dresser à leur tête le labarum national du Canada français, le Carillon-Sacré-Cœur.

Il arrivera de la sorte que peu à peu, sans violence, sans révolution, par le seul fait de la persuasion et du charme qu'il possède, le Carillon-Sacré-Cœur aura conquis le droit de cité qui lui appartient, en avant et au-dessus des autres drapeaux, dans les rangs de l'Association Nationale des Canadiens français.

Puisse le 24 juin 1904 voir luire ce jour heureux où, redevenus dignes de nos origines, une telle manifestation générale de patriotisme et de foi, montrera le symbole irrécusable des glorieux destins que peut encore se promettre notre race.

LE CROISÉ.

Ce monument à l'Immaculée Conception

La Croix annonçait, le 24 avril dernier, le pieux et patriotique projet d'élever sur un endroit proéminent de Ville-Marie, Co. Pontiac, un monument à la Vierge Immaculée, à l'occasion du cinquantième de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception.

L'idée patronisée par les RR. PP. Oblats, de Ville-Marie, a rencontré jusqu'ici les approbations les plus hautes, entr'autres, celles de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, et Mgr Legal, évêque de Saint-Albert. Elle va aussi au-devant des desirs du peuple.

A l'occasion de l'érection de ce monument, dont la date est fixée au 10 juillet prochain, il y aura le 9 juillet une grande excursion au Lac Témiscamingue par le Pacifique Canadien. Les prix de passages seront considérablement réduits. D'ailleurs nous en publierons l'annonce dans quelques jours.

Sans doute que l'on se fera un devoir en même temps qu'un plaisir de faire ce beau voyage à travers nos magnifiques régions du Nord-Ouest de Montréal pour assister à ces fêtes du 10 juillet qui ne manqueront pas, nous assure-t-on, d'avoir leur cachet tout particulier.

Combien est grande, Seigneur, l'abondance de votre douceur ineffable que vous avez cachée et réservée pour ceux qui vous craignent.—Ps. 30.

Causerie de Paris

(Pour LA CROIX de Montréal.)

Je suis bien en retard pour ma correspondance, mais les quelques pages au *Courrier de Montparnasse* doivent prouver à monsieur le Rédacteur que ma vie n'est pas une sinécure, ici. On vient de m'envoyer les approbations et le règlement de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française ; j'attendais avec impatience ces documents qui me permettent de souhailer au nouveau-né non pas seulement *lac et miel*, car il a déjà un estomac de jeune homme, mais de bons et de beaux combats pour essayer ses forces.

Certes le programme a de l'envergure et il y aura toujours des raisons de croiser le fer. Mais la guerre à ce qui est antichrétien n'est pas votre unique but, et vous êtes plutôt des constructeurs, que des démolisseurs, mais tant pis pour ceux qui entraveront la cause de Dieu et de la Patrie.

Dimanche, nous allons à N.-D. de Paris pour la fête de Jeanne d'Arc, or il a plu à Charbonnel et compagnie de convier ses apaches à la même heure pour contre-manifester. Oui, il y a deux Frances, celle que le catholicisme a créée, et celle que la Révolution Française a déformée ; ce sont presque deux races distinctes, car si l'une a le sang chrétien, l'autre a de plus en plus le sang juif et protestant. Il est donc fatal qu'elles se heurtent, il est même utile qu'elles se cognent. Depuis que le diable devenu politicien, ne veut plus de martyrs, il faut que ceux qu'il possède, moins habile que lui, en perpétuent la génération en dépit de ses habiletés officielles. De son côté, il ne peut pas avoir de martyrs, mais des victimes de ses passions sataniques. La cause non le supplice, a dit Bossuet, fait le martyre.

Je reprends mon article après trois jours d'interruptions, Charbonnel est resté tranquille ; la politique et l'instinct de conservation l'ont emporté sur la haine, mais en revanche la majorité nationaliste du conseil municipal de Paris est défaite et nous voici sous le régime socialiste.

Je ne crois pas que cela fasse ouvrir les yeux même à certains journaux canadiens, prétendus catholiques, l'un d'entre eux sans un mot de protestation contre l'acte ignoble de Combes faisant enlever les Christs des Palais de Justice, ne disait pas que la loi française étant bienveillante vis à vis des faux serments, et cet emblème religieux ne suffisant pas, on allait le remplacer par des lois plus sévères !!!

C'est d'une logique digne de M. Homais ! car cet emblème suffisait à des millions de Français, et voilà que l'on outrage leur croyance la plus chère, sous prétexte de faire dire la vérité à ceux qui ne veulent plus ni Dieu ni maître. Quel règlement de police fera dire la vérité aux fils de Voltaire ?

Mais rien n'arrête l'imbécillité des gens qui ne croient plus au miracle, etc : la veille des élections, le député de notre arrondissement vient à mourir, un de ses électeurs, radical comme lui, de s'écrier devant moi : "Voilà encore une manœuvre électorale des cléricaux !"

Hélas ! mon pauvre ami, c'était certainement une manœuvre de la dernière heure !

Aujourd'hui les premières dépêches semblent indiquer que la province a bien marché, Lille, Bordeaux et Marseille ont bien voté, mais vous allez voir que quand les catholiques auront appris à bien voter, on tâchera d'abolir le suffrage universel sous prétexte que c'est une manœuvre des Jésuites.

D'ailleurs on a déjà imprimé que la guerre Russo-Japonaise était l'oeuvre des Congrégations religieuses... 37,000 Jésuites d'un côté, et 25,000 Dominicains de l'autre. Et le bon peuple gobe tout cela, comme autrefois je voyais les perches chaudes de la Rivière des Prairies dans l'Anse du Marigot avaler mon hameçon !

Ce qui me console et guérit mon amour propre national, quand je contemple ici tous les grands et beaux monuments dont nous sommes privés au Canada, c'est de

penser qu'à l'heure présente notre peuple à nous, nos habitants, nos ouvriers, sont restés intelligents et vous n'auriez jamais fait croire à ceux qu'on appelait autrefois (et très à tort) nos *beignets de Sainte-Iose*, les bourdes ébouriffantes que gobent des Sorbonnards qui parlent cinq langues et font des cours très applaudis.

Oui qui rendra à la France

Ce temps où se faisait tout ce qu'a dit l'histoire, l'On sur les saints autels les crucifix d'Ivoire Ouvraient des bras sans tache et blancs comme le lait ?
Ou la Vie était jeune, ou la Mort espiègle.
MUSSET.

A vous les jeunes, de conserver à notre cher Canada ce temps béni, à vous de le rendre plus beau et plus prospère encore. Comme chrétiens et disciples de Celui qui est la voie, la vérité et la vie, vous êtes vous aussi la lumière du monde, et le sel de la terre, si la jeunesse se corrompt, et si elle se livre aux puissances des ténés, alors le pays vous suivra dans ces régions maudites, et si des individus peuvent en sortir, les nations mettront bien du temps à revenir à la vie. Donc tous mes souhaits, en avant, toujours et quand même.

EMILE PICHÉ.

Paris, 9 mai 1904.

Manœuvres odieuses

Sous le titre "le Pape et sa politique," le *Canada*, toujours en quête de dépêches louches et à tendances anticatholiques, publiait en première page, dans son numéro du 23 mai, une longue dépêche fabriquée probablement dans les bureaux de rédaction de quelque journal de Paris, où sont entassées les plus grossières absurdités.

Nous ne relevons ici qu'une partie de cette élucubration !

"Les influences qui prévalaient au Vatican, sous le règne de Pie IX, et dont s'était débarrassé si vite son successeur, se font plus fortes que jamais.

"On dit que le cardinal Merry del Val, qui, il y a plusieurs années, voulait entrer dans l'ordre des Jésuites, et n'en a été empêché que par l'express défense de Léon XII, est aujourd'hui très favorable aux théories et au but de la Société de Jésus.

"On affirme, dit le *Canada*, que le libéralisme de Pie X se ferait encore plus remarquer, n'étaient les influences qui dominent aujourd'hui au Vatican.

"Le cardinal Merry del Val, est généralement désigné, comme celui qui met le plus d'entraves à la politique libérale du pape. Mais plusieurs prédisent que tôt ou tard, Pie X trouvera moyen de donner une orientation toute nouvelle à la politique de son pontificat, du moins en ce qui regarde le gouvernement Italien. La récente attitude du gouvernement français aurait démontré au pape la nécessité d'un changement."

Sans doute, au *Canada*, on trouve un certain intérêt à déprécier l'attitude énergique et protestataire du Pape à l'égard du gouvernement français et du Quirinal. On cherche à en atténuer l'effet. On essaie, par une odieuse manœuvre de faire croire au public que Pie X a eu, dans les circonstances, la main forcée par son Secrétaire d'Etat, et qu'en conséquence, lorsque les influences dont parle le *Canada* auront disparu, la paix, la concorde, etc, en vertu du prétendu libéralisme de Pie X, règnera alors plus qu jamais, entre Rome d'une part, le Quirinal et Paris de l'autre !

Voici, d'ailleurs, ce que dit à ce sujet l'*Osservatore Romano* :

Sous ce titre—la protestation du pape—plusieurs journaux libéraux, italiens et étrangers, répandent des nouvelles, en grande partie fantastiques, sur l'attitude observée par le Saint-Siège, devant la récente et très grave offense manifestée par la visite qu'un chef d'Etat catholique a faite à Rome dans les circonstances présentes.

Quelle a été cette attitude, réclamée des circonstances, nous le disons dans un autre endroit du journal, ou nous mentionnons aussi l'inexactitude et l'insuffisance de certaines nouvelles. Elles concernent même des promenades fantastiques dans les jardins pontificaux, racontées par la *Tribuna* d'hier soir, et les hésitations du Vatican au sujet de la conduite à tenir, hésitations qui n'ont existé que dans la fantaisie de son informateur.

Mais ce qu'il nous importe de constater c'est que, avant même que le président Loubet eût quitté notre ville et tout de suite après son départ, les principales feuilles, travaillant sur des conjectures, et encore, ont tout à coup commencé à parler des protestations du Vatican. De la sorte, elles ont implicitement reconnu l'offensive signification qui, pour le Saint-Siège, résultait de l'événement et que, pendant les fêtes officielles, ils avaient par tous les moyens cherché à accentuer.

Qui ne voit l'odieuse de cette manœuvre des ennemis de l'Eglise, qui consiste à entraver l'action du Chef Suprême de la catholicité par toutes sortes de faussetés et d'insinuations offensantes et pour le Saint-Père et pour son Secrétaire d'Etat ?

Le R. P. Eugene Schmidt, S. J.

La Compagnie de Jésus vient de perdre un de ses membres dans la personne du R. P. Eugene Schmidt, S. J., qui vient de mourir presque subitement, à Windsor, Ont., au retour d'un voyage dans les Etats du Sud.

Le Père Schmidt est le fils de feu le Docteur Schmidt, de Montréal. Il naquit le 17 mai 1856, fit ses études chez les Messieurs de Saint-Sulpice et entra chez les Jésuites le 9 mai 1877. Il fut ordonné prêtre au Gesu, en 1883. Il a été successivement attaché aux Collèges Sainte-Marie, Saint-Boniface, et Loyola et exerça pendant sept ans le ministère paroissial à l'Immaculée-Conception.

Nous offrons, dans les circonstances, à la Compagnie de Jésus et à la famille du Père Schmidt, l'expression de nos sentiments les plus sympathiques.

Declarations importantes

L'on sait que certains journalistes, pas mal intentionnés d'ailleurs, mais légers, ont la mauvaise habitude d'attribuer aux moindres faits et gestes de Pie X une portée et une signification que celui-ci n'a jamais eu l'intention de leur donner. On va, sans raison aucune, jusqu'à opposer la direction donnée à l'Eglise par Pie X à celle donnée par Léon XIII.

A ce sujet Mgr Merry del Val a fait la déclaration suivante à un journaliste français :

Le jour où le Saint-Père croira nécessaire de modifier les directions fixées par son prédécesseur, il le fera dans des conditions telles que tous les catholiques pourront l'entendre, le comprendre, et connaîtront au moins ce qu'il attend d'eux.

AUX LECTEURS

L'abonnement à la CROIX comme aux autres journaux d'ailleurs est payable d'avance. Combien ont satisfait à ce devoir ?

Le Coin des Jeunes.

C'est la jeunesse religieuse et libre
qui fera l'avenir de la patrie.

CHATEAUBRIAND.

Chronique de l'Association

L'Association va doucement son petit chemin. Chaque semaine apporte son contingent de nouveaux membres, de groupes nouveaux même formés ou en voie de formation. Ce qui reconforte plus encore que le nombre des enrôlements, c'est le choix et la discrétion apportée par les zélés de l'œuvre.

Tel professeur de collège nous écrit, par exemple : " Je pourrais vous donner un grand nombre de membres, je ne veux admettre que des unités choisies. Vous en aurez six, mais qui comptent, ceux-là."

Un autre nous félicite de la nécessité où nous sommes d'imposer aux membres une cotisation annuelle. Voilà qui frise le paradoxe. Mais cette obligation n'est-elle pas le plus efficace moyen de sélection ? Qui n'a pas le courage de sacrifier cinquante sous, voire même vingt-cinq, n'a pas l'étoffe des dévoués sur qui doivent compter la religion et la patrie.

D'ailleurs la nature humaine est ainsi faite qu'on ne prend guère d'intérêt qu'à ce qui coûte quelque chose.

Et voilà que je suis arrivé à parler d'argent. Des lecteurs—ceux qui en ont peut-être—vont me soupçonner de m'être préparé une habile transition pour arriver à ce sujet par trop pratique. Je jure qu'ils me jugent mal..... et pour les en punir, eh bien oui ! je vais en parler encore ; ça ne sera pas long, mais je veux que ça porte.

Je constate donc et l'on constate aux comptes du trésorier de l'A. C. J. que mes appels ont été à peu près vains jusqu'ici. Combien qui applaudissent à notre mouvement, qui souhaitent plein succès à notre belle œuvre (on nous le dit, on nous l'écrit, nous le croyons et nous sommes reconnaissants) et qui cependant semblent tout distraits quand je leur dis qu'un petit secours à l'œuvre ne ferait pas de mal du tout ; quand, pour me faire éloquent, pathétique, je parle de l'avenir de la foi et de l'esprit national au Canada ; quand me faisant presque prédicateur, je vais jusqu'à parler des gros intérêts et dividendes que rapporteront plus tard les sommes versées dans la caisse de l'Association Catholique de la Jeunesse !

Vous vous dites sans doute, vous qui, comme moi, n'avez pas de quoi donner à l'Association autre chose que des vœux ou de l'action, vous vous dites que cette fois-ci je vais éventrer bien des bourses, toucher bien des cœurs ; j'ai parlé si clairement. Je veux le croire et je vous promets de vous en donner des nouvelles. J'avoue que j'ai quelque espérance. Aussi répétons ici l'adresse de l'Association

afin que personne ne puisse prétexter une erreur ou l'ignorance à ce sujet.

La chose est d'autant plus opportune que notre administration municipale a décrété récemment le bouleversement des adresses en plusieurs endroits de la ville, en particulier rue Saint-Hubert. Ce qui était le numéro 457 de cette rue se trouve maintenant le numéro 449. Les bureaux de l'Association n'ont donc pas changé bien qu'ils soient maintenant au numéro 449 de la rue Saint-Hubert. Toutes les communications envoyées au numéro 457 nous sont cependant parvenues régulièrement, parce qu'on avait eu soin d'indiquer l'Association.

L'Association prend pied dans la plupart des collèges, avec l'agrément de MM. les Supérieurs. L'organisation définitive n'est pas complétée encore : ce travail ne pourra guère se terminer avant le commencement de la prochaine année scolaire. Le congrès donnera là-dessus bien des détails et des suggestions.

Voici à propos de la représentation au Congrès et au Conseil fédéral, qui siègera pendant le Congrès, ce qui a été décidé, pour cette année, dans une des dernières réunions du Comité.

Toute institution, collège, école ou faculté qui comptera cinq membres *diment inscrits* dans l'Association aura droit à un représentant dans le Conseil fédéral. Les membres auront donc soin d'élire ce délégué qui devra produire sa lettre de créance à l'ouverture de la première réunion du Conseil. Chaque délégué devra présenter dans cette première séance le rapport *très succinct* de son groupe. On est prié de prendre note dès maintenant de cet avis que le Comité me charge officiellement de faire à tous nos camarades. Voici quelle devra être la substance de ce rapport, dont la lecture ne devrait pas dépasser deux ou trois minutes :

1° *Etat actuel du groupe* : nombre d'adhérents ; où en est l'organisation ? A-t-on adopté des statuts ? formé un bureau ? constitué un cercle d'études ? quels sujets y étudie-t-on ?.....

2° *Prévisions pour l'avenir du groupe* : circonstances favorables dont il faudra profiter ; difficultés à prévoir et dont on devra tenir compte.

Une copie de ce rapport devra être adressée au secrétaire *avant le 15 juin*.

Ces remarques s'appliquent à tous les groupes indistinctement. Nous répéterons ici pour plusieurs que seuls les membres *ayant signé l'acte d'adhésion* sont comptés comme membres de l'Association. Nous avons pris soin d'envoyer à tous les membres du Congrès de 1903, avec les Statuts, un blanc d'adhésion : nous ne pouvons les compter des nôtres avant qu'ils en aient exprimé le désir formel. Si les défauts du service pos-

tal étaient la cause du retard de quelques-uns de nos camarades de la première heure, ils voudront nous en donner avis et nous leur ferons parvenir de nouveau la formule d'adhésion avec les Statuts.

La vente—pour ne pas dire la distribution—du livret de l'Association est presque un succès de librairie. Le premier mille est à peu près épuisé ; force nous est de commander un second tirage. Nous avons cru bon de faire de très légères modifications sur quelques points clairement définis dans la première édition. Ce sera la meilleure réponse à tous les doutes qui nous ont été soumis, par exemple sur la question du *Bulletin*, etc. La hâte de la première publication explique facilement quelques obscurités. Il en est d'autres encore sans doute. Le Conseil fédéral aura pour tâche de préciser plus d'un point encore vague peut-être. Il faut d'ailleurs compter surtout sur le temps et l'expérience, *usus le multa docet*.

Le programme du Congrès sera publié d'ici à une semaine. Certains points, par exemple le choix du local, n'ont pu encore être décidés.

Nous prions encore une fois tous ceux qui veulent faire partie du Congrès de nous en donner avis. Ce sera nous rendre un grand service que de le faire le plus tôt possible.

Nous demanderons aussi à nos amis qui veulent s'enrôler dans nos rangs de ne pas attendre au Congrès pour le faire. Le rapport du Secrétaire ne contiendra que le nombre des membres inscrits avant le Congrès : à chacun d'accroître ce chiffre au moins d'une unité.

J'aurais voulu citer pour finir les bons souhaits que nous venons de recevoir de nos amis les jeunes de France et le fraternel salut que nous envoie Botrel sous la belle devise : " Vive Dieu ! Gloire à la Patrie ! " mais j'ai déjà été trop long. J'arrête tout court ce bavardage sans suite.

ISIDORE ROBERT.

Monstrueux Traquenard

La nouvelle loi des terres, que le gouvernement Parent est en frais d'imposer à notre Législature est, aux yeux de tous les connaisseurs, une chausse-trappe habilement préparée pour paralyser à demeure la colonisation dans notre province. Elle va nous infliger un régime vraisemblablement pire que celui auquel elle est censée porter remède.

Mais de toutes les dispositions ambiguës qui la caractérisent, il en est une qui se détache avec assez de limpidité et qui apparaît particulièrement odieuse. C'est celle qui oblige les pères de douze enfants vivants à opter entre le choix et l'occupation immédiate d'un lot que leur accorde la Couronne, ou sa vente, pour \$50.00 à l'un des grands concessionnaires de droits de coupe. A l'exclusion de tous autres, ceux-ci pourront acquérir de telles réserves, et les conserver *durant quinze ans*.

Ce qu'il va s'en faire une chasse aux

pères de douze enfants, et ce que les grands marchands de bois vont en accumuler de ces privilèges, plus ou moins authentiques, pour se constituer des domaines d'exploitation à prix facile et presque à perpétuité !

On entrevoit tout de suite à quelles pitoyables conditions d'isolement et de dangereux voisinage la colonisation va se trouver acculée, même dans les réserves de terres colonisables, si jamais telles réserves viennent à être établies.

Le fin mot de l'affaire, c'est qu'on chassera les colons de tous les meilleurs centres que messieurs les marchands de bois voudront accaparer, en donnant pour prétexte que la terre n'y est pas propice à la culture. Et par contre, dans les territoires à culture, on gardera soigneusement aux marchands de bois un excellent moyen de conserver une mainmise absolue, *pendant quinze ans*, sur les morceaux qui lui plairont le mieux, au taux de \$50.00 par cent acres !

C'est acheter pour rien l'esclavage complet de la colonisation.

Est-il vrai que notre Législature est assez asservie déjà pour ratifier cet attentat ? Nous le verrons bien.

PROSPER LAPATRIE

Nouvelles étrangères

En Amérique du Sud

Il existe un différend assez sérieux entre le Brésil et le Pérou, qui porte sur la propriété des territoires du Haut-Purus et du Haut-Jurua, deux affluents de l'Amazonie. Les deux Etats les réclament comme leur appartenant. En fait, ils sont actuellement occupés par le Pérou. Or, si le gouvernement brésilien est disposé à négocier diplomatiquement avec le gouvernement péruvien en vue de l'aplanissement du conflit, il demande que le Pérou commence par retirer ses troupes des territoires contestés, " le Brésil ne pouvant souffrir que, pendant la période litigieuse, les autorités péruviennes gouvernent des populations brésiliennes sur des territoires connus comme brésiliens."

C'est ce qui vient d'être déclaré dans le message présidentiel lu au congrès brésilien. Et c'est parce que le gouvernement péruvien n'a pas répondu à la mise en demeure d'évacuer les territoires contestés, que des préparations militaires ont été décidées au Brésil et que par conséquent la guerre menace d'éclater entre ces deux pays.

EN ASIE

Une dépêche de Tokio annonce que les Japonais ont donné l'assaut à Kai-Chou et ont capturé cette ville. Kai-Chou est à environ 32 milles au nord de Port Arthur.

Une partie de la flotte Japonaise a bombardé Port Arthur le 25 mai courant.

On s'attend à ce que le général russe Kouropatkin va maintenant prendre l'offensive.

DRAPEAUX DU SACRE-COEUR

EN VENTE AUX

Bureaux de la CROIX

Déjà plusieurs amis de notre journal nous ont donné des commandes de drapeaux Carillon-Sacré-Coeur. Nous sommes heureux de leur dire que nous serons en mesure de les remplir sous peu de temps.

Nous recevons dès cette semaine d'une des plus excellentes maisons d'Angleterre, qui fait une spécialité de la fabrication de drapeaux, un assortiment des plus considérables de drapeaux canadiens-français de toutes les grandeurs.

Ces drapeaux sont faits avec un tissu de marine à l'épreuve de l'eau et de la température.

Voici la liste des prix, à laquelle on est prié d'ajouter pour chaque commande 25 cts pour les frais d'expédition :

Drapeaux en étamine (bunting), pour hisser aux faîtes des édifices, églises, collèges, couvents, maisons, etc :

6 pieds long, l'unité	\$ 3.50
7½ " " "	4.75
9 " " "	6.00
10½ " " "	7.25
12 " " "	9.00
15 " " "	12.00
18 " " "	16.00

Ce drapeau est envoyé avec la corde pour l'attacher et la lance en bois doré pour mettre à l'extrémité du mât.

Nous vendons aussi des drapeaux en coton [de 24 x 36 pouces, bâtons en bois, surmontés d'une lance en bois doré de 40 pouces de long pour \$3.00 la douzaine.

A ceux qui ne voudraient se procurer que le motif du drapeau (le Sacré-Coeur), nous en avons aussi à leur disposition aux prix suivants :

12 pouces, l'unité	\$1.00
15 " " "	1.60
18 " " "	2.00
21 " " "	2.25
24 " " "	2.50
30 " " "	2.75
36 " " "	3.50

Les amis de notre œuvre sont donc priés de s'adresser à l'avenir directement à nos bureaux pour l'achat de leurs drapeaux.

VANILLE ESSENCE

Jules Bourbonniere

\$1.00 la lb. Bell Est 1122.

Peu importe

Que votre rhume remonte à quelques jours ou à des années, peu importe ; si vous suivez consciencieusement le traitement au BAUME RHUMAL, le célèbre spécifique français vous rendra la santé.

Le Seigneur est devenu le refuge du pauvre. Il vient à son secours lorsqu'il est dans l'affliction.—Ps. 9.

Les Elections municipales

EN FRANCE

(Pour la CROIX, de Montréal)

On sait que les élections municipales, en France, sont d'une grande importance, qu'elles influent considérablement sur les élections communales. Elles sont comme le thermomètre de l'opinion publique dans les diverses régions de la République française.

Un de nos correspondants, de Paris, a bien voulu, à l'occasion des récentes élections, traiter expressément pour les lecteurs de la CROIX, ce sujet, dans le remarquable article suivant :

Paris qui, en 1900, avait envoyé à l'Hôtel-de-Ville une majorité nationaliste et libérale, vient de confier les rênes de son gouvernement à ses anciens maîtres, les radicaux-socialistes collectivistes, qui sont passés au ballottage, grâce à une pression formidable, éhontée de la part des agents de M. Combes et aussi, il faut bien le reconnaître, au manque d'union et de discipline des forces nationalistes.

La lutte engagée entre les modérés et les ultras-rouges a porté principalement

sur le collectivisme et l'anti-collectivisme, entre les partisans des libertés et ceux du monopole, et finalement les candidats désapprouvant la politique anti-religieuse poursuivie par le Président du Conseil ont été battus et n'ont acquis que 36 sièges, tandis que les *blocards* en ont gagné 44, c'est-à-dire exactement 8. La balance a donc fléchi de droite à gauche.

La lutte a été acharnée et la haine de la religion s'est manifestée par de nombreux cris de : " A bas la calotte !... La calotte hon !... hon !... " poussés par les partisans de la nouvelle majorité. La prophétie de M. Maurice Barrès, le délicat auteur des *Déracinés* : " j'étais du baptême du nationalisme, je suis de son enterrement " s'est trouvée confirmée, au grand dommage des finances municipales, que la majorité d'hier avait laissées en très bonne situation.

Dès aujourd'hui, il est presque certain que les forces libérales : nationalistes, progressistes et républicains indépendants, feront quelques concessions de forme et s'allieront avec les radicaux : MM. Leygues, Doumer, Rouvier, Etienne, très mécontents de la politique étroite et sectaire du Président du Conseil et forme-

ront un nouveau *bloc* devant le *bloc* actuel de MM. Combes, Jaurès, Pelletan. Une concentration des républicains modérés me semble donc fort probable et fort prochaine. J'estime que cette alliance habile ne peut qu'être d'une grande utilité pour la pacification morale du pays, et seule capable d'enrayer les progrès de l'anticléricalisme et d'endiguer le flot croissant du socialisme-collectiviste.

Bien que la majorité apparente se soit déclarée favorable à la continuation de l'odieuse persécution contre la religion et ceux qui ont pour mission de la représenter ici-bas, le peuple se plaint, murmure en silence et demande qu'on s'occupe un peu plus de l'amélioration de sa situation matérielle, amélioration promise depuis longtemps par ses mandataires au Palais-Bourbon et au Sénat, mais indéfiniment retardée par les calculs bas et vils du Président du Conseil. La guerre ouverte contre l'armée et surtout contre la religion n'a été allumée que pour faire patienter le bon peuple et retarder les réformes promises en 1902 par les socialistes à leurs trop crédules électeurs.

La victoire que le ministère de M. Combes a remportée hier à Paris, n'a donc rien de bien extraordinaire : elle

était même prévue par les chefs du parti nationaliste, M. Jules Lemaitre en tête.

Mais, si Paris n'a pas répondu aux prévisions des électeurs honnêtes (car seule la populace a assuré le succès des jacobins), la province est venue pour une grande part compenser la perte de la majorité parisienne et les consoler dans leur amère déception. Lille a chassé sa municipalité radicale-socialiste-révolutionnaire de même que Bordeaux, Chartres, Bourges, Le Havre, Perpignan, et Marseille où la liste du collectiviste-révolutionnaire M. Flaisnières venait en tête le 1er mai, a été battue au ballottage par la liste modérée de M. Chauot, ce qui n'est pas un mince succès pour les anti-ministériels. Lyon, Toulouse, Tours, Briançon et malheureusement le territoire de Bel-fort sont restés dans les griffes des socialistes-collectivistes ; par contre, le centre usinier et minier du Creusot est entièrement acquis aux conservateurs (bonapartistes), de même qu'un grand nombre de localités des environs de Paris, de l'Ouest, du Centre, et des frontières du Nord et de l'Est.

A Roubaix, la liste patronnée par le député et maire sortant, M. Motte, est passée avec une importante majorité, comptant dans ses rangs le sénateur

Clattelyse, resté au ballottage le 1er mai dans une des sections. Le berceau de Napoléon Ier, la Corse, que l'on considérait à tort comme définitivement perdue, a secouru le joug maçonnique de M. Ranc et celui administratif de M. Emmanuel Arène en élisant dans les 9710e des communes des conseillers franchement napoléoniens, c'est-à-dire absolument hostiles à la politique gouvernementale de M. Combes et de sa majorité servile et rampante.

Donc, les libéraux et les modérés (qui heureusement sont encore nombreux en France) n'ont pas à se plaindre trop amèrement ; ils doivent se concentrer et commencer dès aujourd'hui à s'organiser en vue du triomphe de leur programme, lors des élections législatives de 1906. Unis et groupés sous les vastes plis du drapeau tricolore dont Lamartine disait " qu'il avait fait le tour du monde, " ils seront sûrs du triomphe de leur parti et de la déroute finale du drapeau amarante, que les victorieux d'hier agitaient et caressaient amoureusement à la fenêtre des mairies parisiennes, devant la multitude des honnêtes gens qui les regardaient muets de honte et d'indignation patriotiques.

Baron RENÉ LEIBER.

9 mai 1904.

LA CROIX

J.-U. BÉGIN, directeur-propriétaire
 31, 33 rue Saint-Jacques
 BOITE DE POSTE 2175
 MONTREAL

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis : 1 an \$2.00; 6 mois \$1.00
 En ville, par la poste : 1 an \$2.00; 6 mois, \$1.00
 N. B.—Dix abonnements ou plus adressés au même bureau de poste, \$1.00 chacun par année.

Chronique du Drapeau

A travers les journaux

La *Défense*, de Chicoutimi, du 28 avril dernier, saluait "avec plaisir l'apparition du beau livre que vient de publier le comité de Québec qui s'occupe activement de la question du drapeau national des Canadiens français."

"Voilà une belle occasion, ajoute la *Défense*, de ralliement pour notre nationalité. Des patriotes après avoir étudié notre histoire, après avoir sondé nos sentiments nous présentent un drapeau qui convient admirablement à tous les Canadiens français. Il ne reste plus maintenant à notre nationalité que d'acclamer ce drapeau."

Le *Journal de Waterloo*, du 5 mai courant, sous la rubrique : le drapeau national des Canadiens-français, fait remarquer "qu'il a déjà eu l'occasion de parler du drapeau Carillon-Sacré-Cœur qu'on entend donner au Canada français et catholique comme étendard national. Nous avons approuvé cette belle et grande idée et nous l'approuvons encore."

"Sous le titre ci-dessus, dit encore le *Journal*, le comité du drapeau, formé à Québec pour voir à l'effusion de cette idée, vient de publier un fort beau volume de plus de 300 pages sur cette intéressante question du drapeau national. Au frontispice se voit une belle image du drapeau que le livre propose à l'acceptation de la nationalité canadienne-française."

"Nos félicitations et aussi nos remerciements aux membres du comité. Quel honneur et aussi quelle gloire, pour le Canada français, lorsqu'il verra flotter partout, sur ses édifices publics comme sur ses habitations, à la voûte de ses temples et dans ses processions le drapeau azur à fleur de lys, traversé d'une croix blanche et portant au centre l'image du Sacré-Cœur entouré de feuilles d'érables !
 "Alors le peuple canadien sera véritablement le peuple de Dieu."

La *Vérité* de Québec, qui a sans contredit, contribué le plus à doter les Canadiens français d'un drapeau national, félicite "chaleureusement le comité de Québec du travail vraiment remarquable qu'il vient d'accomplir."

"Nous pouvons le faire, ajoute la *Vérité*, sans nous féliciter nous-mêmes, car, quoique membre du comité, le directeur de la *Vérité*, à son grand regret, n'a guère pu, surtout en ces derniers temps, prendre part aux travaux des amis du drapeau."

"Le sous-comité particulièrement chargé de la rédaction de ce livre mérite surtout la reconnaissance des patriotes amis de la cause du drapeau. Il a fait, au prix de grands travaux et en relativement peu de temps, un livre vraiment beau et bon, complet, rédigé avec soin, parfaitement agencé, à la portée de toutes les intelligences, facile à lire, convaincant, enthousiaste, et, en même temps, sobre, et sans un mot qui puisse froisser les susceptibilités de qui que ce soit. C'est une oeuvre de grand mérite. Elle ne peut manquer, si les amis de la cause répondent tant soit peu généreusement aux intentions du comité, de faire un pas immense, un pas décisif à la réalisation du beau projet de doter le peuple canadien-français d'un drapeau national digne de lui."

Le *Petit Canadien*, de Québec, dans un bon article de rédaction, le *Quotidien*, de Lévis, le *Courrier de Montmagny*, et plusieurs autres journaux et revues dont les noms nous échappent, se sont aussi déclarés les bons défenseurs et les zélés propagateurs du drapeau national.

Si nous ajoutons maintenant que le Comité de Québec a déjà écoulé 4,000 exemplaires de sa brochure, l'on peut se faire une idée de l'intérêt que le public porte à cette question très importante du drapeau national.

L'on nous communique l'extrait suivant d'une lettre d'une de nos plus hautes maisons d'éducation, qui accompagnait une commande de 100 exemplaires.

Cher M. Bussière,
 Veuillez donc m'envoyer un autre cent d'exemplaires du "Drapeau National," ce sera le quatrième cent. Nous faisons du zèle et de la propagande en faveur de ce drapeau digne de notre admiration et de notre amour. Toute âme vraiment canadienne-française doit se sentir émue à la vue de ce drapeau, et doit se faire un honneur de l'arborer bien haut.
 Vive le Carillon-Sacré-Cœur ! Vive le Drapeau National !
 Bien à vous,
 S. I. L.

C'est par douzaine, nous dit l'un des membres du Comité de Québec, que M. le Président reçoit des lettres de félicitations et de remerciements.

S'il nous était permis de publier quelques-unes de ces lettres—j'espère que la chose sera possible dans quelques jours—le peuple canadien-français serait surpris de voir quel accueil enthousiaste et sympathique on fait de partout, du Canada et des Etats-Unis au livre intitulé : Le drapeau national des Canadiens-français.

Le comité du drapeau à Québec qui a compté surtout sur les maisons d'éducation pour la diffusion de son livre n'a pas été trompé dans ses espérances. Il a l'immense consolation de voir ce travail pénétrer partout au sein de la jeunesse canadienne-française.

Certainement le seul

Le BAUME RHUMAL est certainement le seul remède actif, énergique et sûr dans le traitement du rhume, de la grippe et de la toux qui permette, tout en suivant le traitement, de vaquer à ses affaires et se guérir rapidement.

Mon coeur vous a dit : "Mes yeux vous cherchent ; je chercherai Seigneur, votre visage."—ID.

Ayez pitié de moi, Seigneur ; voyez l'état d'humiliation où mes ennemis m'ont réduit, ô vous, qui me relevez et me retirez des portes de la mort.—ID.

Pourquoi l'impie a-t-il irrité Dieu ? C'est qu'il a dit en son coeur : "Il n'en recherchera point la vengeance."—Ps. 9.

Le Seigneur est ma lumière et mon salut ; qui craindrais-je ? Le Seigneur est le défenseur de ma vie ; qui pourra me faire trembler ?—Ps. 20.

Aimez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints, parce que le Seigneur recherchera la vérité.—ID.

Agissez avec grand courage et que votre coeur s'affermisse, vous tous qui mettez votre espérance dans le Seigneur.

The de Bœuf Bourbonniere
 Celui en usage au Collège Ste-Marie,
 MONTREAL.

A. David
 Entrepreneur
 Electricien
 169a RUE SANGUINET,
 MONTREAL.
 BELL TELEPHONE : Est 2940
 MARCH. 169
 Cloches,
 Lumières,
 Téléphones.

LE SPECIALISTE **BEAUMIER**
 Medecin et OPTICIEN
 Gradué aux E.-U.A.
 A l'Institut d'OPTIQUE
 1854
 Ste-Catherine,
 COIN CADIEUX,
 MONTREAL.

Examen Gratis
 Est le meilleur de Montréal comme Fabricant de Verres Optiques et Ajusteur de Lunettes Lorgnon et Yeux Artificiels, etc., à l'ordre, garantis pour bien voir de LOIN et de PRES la guérison de Yeux.
 Ouvert jour et soir, dimanche de 1 à 4 hrs p. m.
 Echanges de VERRERIE, Réparations, etc., etc.
 AVIS.—L'INSTITUT D'OPTIQUE du SPECIALISTE BEAUMIER déménagera le 1er mai. CAUSE : DEMOLITION DE LA BATISSE, et occupera les 2 ETAGES du No 1824 rue STE-CATHERINE, coin AVE. HOTEL DE VILLE pour agrandissement, vu l'AUGMENTATION de la CLIENTELE. Le Terminal et tous les Petits Chars arrêtent à la porte.

La bouche du juste méditera la sagesse ; et sa langue parlera selon l'équité et la justice.—ID.

COLLECTION COMPLETE DE "LA VERITE"
 On offre en vente, aux bureaux de LA VERITE, à Québec, une collection complète de LA VERITE (22 années). C'est une occasion exceptionnelle de se procurer cette excellente revue.

Vignobles Canadiens

Comté d'Essex, Ontario
The E. Girardot Wine Co Limited
 Fabricant de Vin de Messe et de table
 VIN DE MESSE, approuvé par Mgr O'Connor, Mgr McEvay, et l'Archidiocèse de Montréal. Vin de table de première qualité. Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves.
 Pour prix et autres informations, s'adresser à
THE E. GIRARDOT WINE CO, L'td.
 SANDWICH, ONT.

Excellent Tonique
 Dans un grand verre, mettez une cuillerée à thé de sucre, un œuf frais, un verre à vin de BRANDY RICHARD et un peu de glace. Remplissez le verre avec du bon lait, mêlez bien et coulez dans un autre verre, ajoutez un petit peu de muscade.
 Pris le matin, c'est un fortifiant sans égal.

P. E. Bourassa & Fils,
 FABRICANTS...
 D'ameublements d'Eglises et de Maisons d'Education.
 Meubles Artistiques et Manteaux de Cheminees.
 No. 1442 Rue Notre-Dame, Montréal.
 TELEPHONE MAIN, 4062.

LE **DIABETE**
 Ceux qui en sont affectés apprendront quelque chose à leur avantage, en écrivant à la "Diabetic Institute," St Dunstan's Hill, London, E. C.
Rien à Payer

Conferences !

Nous voulons coloniser ! c'est très bien ; mais, si nous voulons avoir des colons, il faut d'abord faire connaître ce que c'est que la Colonisation.

A l'école nous trouverions de nombreux futurs défricheurs, mais chez les "hommes déjà faits" les résultats seraient plus prompts.

Afin d'attirer dans nos filets tous ces braves gens, les brochures et les journaux traitant des questions de Colonisation et lus par nos compatriotes nous seraient d'une grande utilité : les richesses et les avantages offerts par notre province seraient bientôt connus.

Cependant, nous rencontrons ici une grande objection : on ne lit pas assez et même pas du tout ; le "journal d'Agriculture" renfermant de très bons renseignements s'entasse dans nos bureaux de poste sans que l'on daigne y venir le chercher !

Eh bien ! alors, prenons un autre moyen, et faisons des conférences dans nos villes et nos campagnes, devant les cercles ouvriers et agricoles, et surtout devant nos jeunes gens.

Ce moyen ne manquera pas de nous faire atteindre notre but.

Mais comme ces conférences, en elles-mêmes, pourraient ennuyer quelques-uns, nous pourrions y faire usage de projections lumineuses représentant nos régions de colonisation, des scènes de la vie des champs et quelques vues originales afin d'attirer à notre cause les plus difficiles.

Au milieu de la conférence ou à la fin, un membre influent de l'auditoire dirait un mot sur la Colonisation—sans parler trop longtemps !—encouragerait les gens à se faire colons. Et nous aurions un succès auprès de tous ces braves gens.

Puis, une distribution gratuite de brochures, de cartes propres à faire connaître nos régions, aurait un certain effet : car, après nous avoir entendus, les ouvriers ou les cultivateurs liraient attentivement ces brochures pour voir si nous ne les avons pas blagués !

Dans ces réunions, les conférenciers auront pour but de faire connaître la Colonisation, ses avantages, de faire une petite comparaison entre la vie des champs et celle des villes, de montrer la ruine causée par l'émigration, d'encourager les jeunes à la culture du sol, enfin, de faire

leur possible pour instruire leur auditoire sur l'importance et la noblesse de la carrière du cultivateur.

Et comme résultat que tous les jeunes peuvent obtenir pendant leurs temps libres et leurs vacances d'été, une foule d'ouvriers dans les villes viendront nous entendre et s'instruire sur les richesses de notre belle province ; dans nos campagnes les fils des cultivateurs ne penseront plus à quitter la charrue, mais ils s'enfonceront davantage dans la forêt.

Après quelques conférences, nous pourrions nous féliciter d'avoir travaillé efficacement en faveur de l'œuvre de la Colonisation.

Avoir un bon système de Colonisation, c'est le point capital, mais enfin il faut aussi avoir des colons et nous n'en aurons qu'en autant que nous ferons connaître nos régions et le but de la Colonisation.

L'Association Catholique de la Jeunesse va nous fournir, espérons-le, des conférenciers qui parcourront nos campagnes et feront connaître la richesse et les avantages offerts par nos régions agricoles.

MICHEL PIVARD.

Les medecins catholiques

Le Congrès international tenu à Rome par les médecins catholiques, au cours des fêtes grégoriennes, et dont l'initiative revenait à trois docteurs français, MM. Boissarie, Feron-Vrau et Dauchez, a obtenu le plus entier succès, dit la revue de Rome.

Les congressistes, au nombre de plus de trois cents, ont délibéré et pris d'importantes résolutions sur des sujets d'ordre technique : l'une des décisions les plus importantes est celle qui constitue la Société médicale internationale catholique dont le but sera de renouveler et de rétablir dans l'exercice de l'art médical les anciennes traditions chrétiennes, de promouvoir aussi l'enseignement médical, spiritualiste et chrétien.

Présentés au Saint-Père, les membres du Congrès ont, par l'organe du Dr Lebec, vice-président de la Société de Saint-Luc, de Paris, exposé à Sa Sainteté le but élevé poursuivi par eux en ce pèlerinage.

"Les pèlerins, disait l'adresse, appartiennent à diverses nations et sont organisés en Sociétés pour la France, la Belgique, l'Italie. Ils veulent propager leur exemple dans les autres pays, afin qu'un lien spirituel et scientifique donne l'unité à leurs travaux : nous étudierons les questions médicales et physiologiques ayant quelque rapport avec la théologie, dont le glorieux Léon XIII prescrivit l'é-

tude selon saint Thomas, et sut si bien montrer l'accord avec la science.

"De hâtives déductions ont éloigné de Dieu des esprits faits pour le connaître : nous, médecins chrétiens, croyons que la vraie science conduit à la foi, et, dans la création, nous voyons la puissance divine présente et agissante."

En réponse à ces fortes paroles, le Souverain Pontife daigna exprimer sa vive satisfaction de voir se constituer une association internationale de ceux à qui est confiée la sollicitude de la santé des hommes, et rappelant combien, aux temps actuels, il était important de faire apparaître la base chrétienne de la profession médicale en prenant soin des âmes, Pie X exprima le vœu que la réussite de l'œuvre, placée sous le patronage des saints Luc, Côme et Damien, soit durable, comme on peut l'espérer à la suite de ce beau Congrès.

En terminant, le Souverain Pontife recommanda aux médecins de faire de leur profession un véritable sacerdoce, compatissant aux douleurs du peuple, à celles du corps comme à celles de l'âme.

Une séance complémentaire des travaux du Congrès fut celle où le Dr Boissarie, avec sa science éminente, sa vénération profonde envers la Vierge de Lourdes et l'émotion communicative de sa parole, tint une conférence sur les guérisons de Lourdes.

A propos du "Sillon"

Un de mes amis vient de me passer un numéro d'une revue mensuelle de Québec renfermant un article sur l'Association Catholique de la jeunesse canadienne-française. L'auteur s'y montre sympathique à ce "mouvement qui vient à son heure". Sur un ton amical, il reproche toutefois aux fondateurs de l'Association un mot auquel il donne une paternité que nul d'entre nous ne soupçonnait. La parole chère à Marc Sangnier, si pleine et si féconde : "Le catholicisme est une vie", qui se retrouve au préambule de nos constitutions dans cette formule *l'un catholicisme vécu par l'individu et par la société*, ne serait rien autre chose qu'un mot familier à Loisy et à son école pour exprimer la fameuse "évolution du dogme, qui est leur dernier mot" et qui leur a valu d'être condamnés à Rome.

Les organisateurs de l'A. C. J. n'ont pas le loisir de lire les exégètes, encore moins ceux qui sont à l'Index. Quant aux paroles qui expriment à ce qui fait la base de leurs idées sociales, à savoir qu'un catholicisme vécu par l'individu et par la société est le remède à tous les maux et la source de tous les progrès de la société et des individus, ils sont convaincus qu'il faut remonter pour en trouver l'origine, non pas à Loisy—même s'il est vrai? que les mêmes expressions lui servent à incarner son erreur—, mais à Jésus-Christ lui-même. Serait-il difficile de citer à ce sujet les témoignages infailibles de Léon XIII et de Pie X? D'ailleurs cette doctrine, clairement énoncée, n'a pas eu, que nous sachions, le don de déplaire à NN. SS. les évêques et au représentant du Saint-Siège?

À dire notre pensée tout entière, nous croyons que si l'abbé Loisy a prononcé les paroles qu'on nous reproche d'employer (?) ce n'est pas pour cela qu'il a été condamné. Bien d'autres les ont dites et les répètent, et Rome leur donne des éloges.

Nous sommes tout naturellement amenés à parler du *Sillon*. Nous ne sommes pas le *Sillon*. Nous avons suivi plutôt l'Association de la Jeunesse Catholique; nous avouons volontiers cependant que plusieurs des idées inspiratrices de notre mouvement ont été puisées à l'esprit du *Sillon*. Il n'y a pas là, croyons-nous, de quoi faire peur.

Avant tout, faisons remarquer que le *Sillon* a publié le *Motu proprio* de Pie X sur l'action populaire chrétienne. Un article de Marc Sangnier l'accompagne et l'accroche s'il est possible (voir le numéro du 10 mai).

Que le *Sillon* ait pu mettre quelque temps son zèle au service de Mme Marie du Sacré-Coeur et de l'Américanisme, la chose est possible: on a fait, avec certaine justice, le même reproche à d'autres journaux bien catholiques, auxquels Léon XIII et Pie X ont décerné des louanges non équivoques.

Qu'il ait même publié la phrase que cite l'auteur de l'article (citation que nous aimerions à pouvoir contrôler), c'est regrettable... à moins que... le contexte n'en change tout à fait le sens....

Quoi qu'il en soit, nous ignorons tout cela. Mais il est des choses que nous savons parfaitement au sujet du *Sillon*.

C'est que, il y a deux ans, Léon XIII faisait remettre à Marc Sangnier par son nonce à Paris la croix de chevalier.

C'est que, l'an dernier, Mgr Turinaz ayant jugé bon d'écrire une lettre contre le *Sillon*, le cardinal Rampolla en écrivit immédiatement une de la part du pape, dans laquelle on lisait: "Le but et les tendances du *Sillon* ont hautement plu à Sa Sainteté."

C'est que le cardinal Richard écrivait à Marc Sangnier, le 26 janvier 1903: "Vous êtes entré avec toute l'ardeur d'un jeune apostolat dans la voie indiquée par Léon XIII dans son encyclique *Rerum novarum* et *Graves de communi*... Votre apostolat répond aux besoins des temps présents."

C'est que tous les cardinaux de France et un grand nombre d'évêques de France ont approuvé l'œuvre du *Sillon*: quelques-uns ont même invité Sangnier à donner des conférences dans leurs séminaires et jusque devant de graves assemblées comme le Congrès de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne.

C'est que, il y a moins d'un an, Pie X causant dans une condescendance intimidée avec la jeunesse du *Sillon* dit à Sangnier: "Courage! Ne vous laissez pas arrêter par les difficultés et les obstacles" et aux autres, en leur indi-

quant Sangnier: "Suivez votre capitaine: faites comme lui!"

Voilà, croyons-nous, de quoi rassurer ceux qui, à la lecture de l'article en question, auraient pu redouter de nous voir emprunter quelque chose de l'esprit du *Sillon*.

Nous tenons à répéter toutefois que nous savons gré à l'auteur de sa sincère franchise et de son évidente sympathie.

ISIDORE ROBERT.

Notes religieuses

LE CARDINAL SATOLLI ET LES CHEVALIERS DE COLOMB

On annonce l'arrivée prochaine aux Etats-Unis du cardinal Satolli. Le cardinal serait, dit-on, chargé de missions spéciales par le Saint-Père, entr'autres, celle d'étudier les plaintes faites à Rome contre les chevaliers de Colomb. Cette société se servirait d'un rituel et de formules de serments contraires aux enseignements de l'Eglise.

Le cardinal aurait aussi la mission de surveiller l'organisation de nouveaux cours à l'Université catholique de Washington. On va jusqu'à ajouter que son voyage aurait pour but principal d'étudier le catholicisme en Amérique et de voir s'il ne serait pas opportun de nommer un nouveau cardinal américain.

L'OEUVRE DES TABERNACLES

L'Œuvre des Tabernacles, association particulière au diocèse de Montréal, dont le but est de fournir des ornements sacrés aux églises pauvres, vient de recevoir, sur la demande de Monseigneur Bruchési, de S. S. Pie X, des faveurs insignes, comme l'on peut le voir par la lecture du rescrit suivant:

"Recevant avec plaisir la supplique de notre vénérable frère l'archevêque de Montréal, nous bénissons très volontiers la belle et noble Œuvre des Tabernacles, et nous accordons la bénédiction apostolique à chacun de ses membres et à leurs familles.

"Donné au Palais du Vatican, le 22 avril 1904."

PIE X.

DECES

M. l'abbé Ph. E. Lachance, curé de Island Pond, et frère de MM. les abbés Napoléon J. Lachance, de Fairfield, et de Norbert J. Lachance, de Hyde Park, est décédé le 20 mai courant, à l'âge de 43 ans.

—M. l'abbé Théophile Stanislas Provost, ancien curé, résidant à Joliette, est aussi décédé le 23 du courant.

LE MOIS DU SACRE-COEUR

A l'Immaculée-Conception, rue Rachel

L'ouverture en sera faite mardi soir, 31 mai, à 7 heures et demie, en même temps que la clôture du Mois de Marie.

Tous les soirs de mois de juin à 7 heures et demie, sermon par le P. Directeur du *Message Canadien*, puis salut qui sera chanté, partie en musique par le chœur de l'Apostolat sous la direction de Mlle Bernadette Saucier, partie en commun par tous les fidèles.

Pour la bonne presse

Pensée d'un Cardinal.—"Fonder, soutenir un journal destiné à éclairer les esprits est, en un sens, aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église...."

D'ailleurs, n'a-t-on pas vu Pie X, encore patriarche de Venise, tout donner pour sauver un journal catholique qui périssait, sur le point même de vendre son anneau et sa croix?

Voix de N.-D. de Chartres.

Sagesse des Saints Livres

Pourquoi, Seigneur, vous êtes-vous retiré loin de moi et dédaignez-vous de me regarder dans le temps de mon besoin et de mon affliction?—Ps. 9.

C'est à vous que le pauvre s'abandonne: vous serez le protecteur de l'orphelin. Id.

Sauvez-moi, Seigneur, parce qu'il n'y a plus aucun saint, parce que les vérités ont été toutes altérées par les enfants des hommes.—Ps. 11.

Fédération des sociétés catholiques

Le lecteur a sans doute appris, par la voie des journaux ou des Semaines Religieuses, que Son Excellence le Délégué Apostolique a tout récemment jeté les bases d'un Concile plénier. Ce sera le premier au Canada. Quand aura-t-il lieu? Nous l'ignorons. A cette occasion se tiendrait, dit-on, un Congrès auquel les laïques, et spécialement les membres des diverses sociétés catholiques, seraient invités de prendre part.

Nous apprenons même de source certaine que Son Excellence désire vivement voir toutes ces unions ou sociétés, disséminées par la Puissance, se grouper, selon le mode d'organisation prescrit par Léon XIII et Pie X, pour la protection des intérêts catholiques au Canada.

Tous applaudiront à ce noble et généreux dessein. Il est de bonne guerre, et nous ne voyons pas pourquoi il ne se réaliserait pas dans un avenir prochain.

Jusqu'ici les forces catholiques en notre pays sont demeurées éparses et sans cohésion. En chaque ville ou province, nos associations, cantonnées chez soi, sont plutôt préoccupées de vivre et de se développer dans leurs sphères d'action respectives, sans autre souci que leurs intérêts propres, indifférentes aux questions d'ordre religieux et général. Heureuses encore si la bonne influence qu'elles exercent n'est pas contrariée ou annulée par les influences étrangères qui les pénètrent.

Qu'arrive-t-il? Là où ils sont en minorité, les catholiques abandonnés à eux-mêmes sont impuissants à faire respecter leurs droits. Parfois nos sociétés elles-mêmes, insuffisamment protégées contre le mal social, perdent de leur esprit chrétien. Partout, on ne le voit que trop souvent, l'influence catholique se heurte à l'esprit de parti: les bons se divisent sur des questions d'ordre supérieur.

Le temps n'est-il pas arrivé de proclamer bien haut le *Sursum corda* des vrais croyants, d'inviter tous les nôtres à vivre la vie sociale catholique et à mettre les intérêts de la religion à l'abri de toute partialité mesquine, d'opérer enfin le groupement des forces sur le terrain social?

De là naîtrait nécessairement une influence considérable pour le bien, dont bénéficieraient les catholiques de toutes les provinces. Nos sociétés elles-mêmes puiseraient dans cette organisation un renouveau de vitalité. Le lendemain de notre vie chrétienne serait assuré contre les dangers déjà menaçants du socialisme et de l'anarchie dont les vieux pays ont tant souffert. Ce serait le principe de la solution d'un problème inquiétant: la question ouvrière. L'Eglise enfin en serait plus belle et plus forte.

Nous faisons des vœux pour que l'idée fasse son chemin. Des fédérations de ce genre existent ailleurs et produisent de grands fruits, soit pour le maintien du catholicisme soit pour son relèvement. Il s'en est formée une récemment aux Etats-Unis. Nous ne voyons pas pourquoi il ne s'en formerait pas une en Canada, rien ne s'y opposant de la part des lois.

Le *Message Canadien* du S.-C.

Concours patriotique

Les R. R. P. P. du Collège Sainte-Marie convient, pour demain soir, leurs amis à une dissertation littéraire, en la salle académique de cette institution. La séance est offerte en hommage à S. G. Monseigneur l'Archevêque de Montréal, et les Rhétoriciens et Humanistes du collège Sainte-Marie en feront tous les frais.

Les concertants ont pris pour sujet de leurs travaux la personnalité et le caractère d'un grand politique canadien-français, qui fut en même temps un éminent patriote. Il feront revivre devant leurs auditeurs attentifs la noble carrière de sir Louis Hypolite Lafontaine, le père du gouvernement responsable au Canada.

Avec un tel sujet d'études, et pour qui a déjà pu apprécier le savoir-faire que savent apporter aux concours de ce genre les élèves des bons Pères Jésuites, on est sûr d'une soirée délicieuse, lundi soir, le 30 mai, à 8 heures, à la salle académique du Gesù.

Visez à l'économie

Pourquoi payer de gros prix pour des médicaments, alors que vous pouvez à peu de frais obtenir la guérison radicale du rhume le plus opiniâtre en prenant du BAUME RHUMAL.

The de Bœuf Bourbonniere
se vend
\$8.00 la douzaine. \$6.50 le gallon

Ca et la

Une note qui en dit long. — L'Observateur Romano publiait, il y a quelques jours, la note suivante à l'occasion du voyage du président Loubet à Rome:

"Puisque certaines feuilles italiennes et étrangères publient des nouvelles inexactes ou incomplètes sur l'attitude du Saint-Siège dans les événements qui se sont passés dans notre ville à l'occasion de la visite de M. Loubet, nous croyons utile de déclarer que cette attitude fut telle que le voulait la nature des faits, et que le Saint-Siège lui-même les a regardés avec raison comme une grave offense à sa dignité et à ses intérêts.

"C'est pourquoi, tandis qu'il faisait parvenir au gouvernement français une protestation formelle contre les offenses souffertes, il donnait en même temps, dans des termes analogues et par l'intermédiaire de ses représentants à l'étranger, avis de cette protestation aux gouvernements de tous les autres Etats avec lesquels il se trouve en rapports directs."

Cette note a provoqué dans la presse du bloc, dit la *Croix*, de Paris, une véritable levée de boucliers, aussi expressément voulue qu'évidemment factice. Le résumé en est: Le Pape provoque; supprimons le Concordat. Un instant de réflexion suffit à montrer qu'en fait de provocation, il n'y en a eu qu'une: c'est le voyage de M. Loubet. Cette simple réflexion suffit à annuler tous les articles indignés de ce jour.

La peur du crucifix. — Le préfet de la Vienne, France, M. Joliet, était à Vivonne, en tournée de Conseil de révision.

En entrant dans la salle de la Justice de paix où se réunissait le Conseil, le préfet fut surpris d'apercevoir le Christ au-dessus du prétoire. Il fit appeler le juge de paix pour lui demander des explications.

Ce magistrat fit observer que la salle servait à la fois de Justice de paix et de salle de réunion du Conseil municipal, et que celui-ci s'était opposé à l'enlèvement du Christ.

Le préfet, qui a toute la largeur d'esprit que M. Combes permet à ses fonctionnaires, ce qui est peu, refusa alors de s'asseoir sur le fauteuil au-dessus du Christ, et alla s'asseoir sur une des chaises disposées à côté pour les maires du canton.

Ce que voyant, M. de Montjou, député et conseiller général, dit: "Alors, Monsieur le préfet, c'est nous qui allons occuper les fauteuils!" Et il en fut ainsi; tous les maires du canton de Vivonne qui sont, sans exception, antiministériels, allèrent s'asseoir aux places qu'aurait dû occuper le Conseil.

Allons, Monsieur le préfet, vous ne serez pas révoqué; mais que vous devez vous-même vous trouver ridicule!

Annonces et réclames indécentes

Un des journalistes les plus en vue aux Etats-Unis, M. John Forbes de New-York, vient d'élever la voix contre les annonces et les réclames indécentes et stupides qui souillent un si grand nombre de nos journaux. "The reader of a newspaper, dit-il, may overlook such news as does not suit his or her taste; but from the indecent, glaring, staring advertisement, there is no escape. You open your paper, and there is the nasty suggestive matter looking you square in the eye. If the paper be laid on a table, the ads look up shamelessly, and there is no evading the indecency they embody. Does any at rate, however high, justify your sending forth filth into clean homes? Would you countenance if some concern placed literature of such a character into your own homes? Certainly not."

Voilà de bonnes et solides proles qui ont dû réveiller plus d'un éditeur américain. Puissent-elles en réveiller d'autres encore. Car, à la fin, certaines mères et certains pères de famille en ont assez de l'étalage ignominieux que comporte sans cesse tel ou tel journal; et de là à adresser un désistement d'abonnement à l'éditeur, il n'y a qu'un pas.—HENRY BAYARD.

Exigences pénibles! — Tandis qu'en France, on décroche les crucifix

des prétoires et qu'on supprime les aumôniers dans l'armée et dans la marine, M. Delcassé, sur la demande du tsar transmet au ministre de France à Tokio l'ordre de s'entendre avec le gouvernement japonais pour que l'évêque orthodoxe de Tokio soit autorisé à procurer aux prisonniers de guerre russe des livres, des images saintes, et tout ce qui peut être nécessaire à leurs besoins spirituels.

M. Combes n'a pas osé, cette fois, adresser une verte mercuriale à M. Delcassé: il se contente de trouver que "l'alliance" a parfois des exigences pénibles.....

Une protestation.—Il y a eu le 22 mai courant une grandiose manifestation religieuse à l'occasion de la dédicace d'un calvaire, érigé à Tréguier, France: Cette cérémonie était une protestation contre l'inauguration de la statue de Renan, qui avait lieu l'année dernière dans cette même ville. Les manifestants, au nombre de 20,000, ont dû se rendre au calvaire par groupes n'excédant pas 100 personnes.

La bénédiction a été donnée par l'archevêque de Rennes, assisté des évêques de Saint-Brieuc et de Quimper. Il y avait une vingtaine de prélats et de prêtres, ainsi que plusieurs milliers de pèlerins, portant le pittoresque costume breton. MM. Deschard et de la Baronnais ont préservé le monument au cardinal Labouré et à Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc.

M. Deschard a décrit les progrès du mouvement populaire en faveur de l'érection de ce calvaire, qui sera, a-t-il ajouté, une protestation perpétuelle en face du monument de Renan l'apostat.

Deux bardes bretons, en costume national, ont ensuite venus chanter, devant le calvaire, des hymnes de leur composition. La cérémonie a pris fin au milieu des cris de "Vive le Christ" "Vive le pape". "Vive l'armée". Les contre-manifestants ont répondu en chantant la "Marseillaise" et la "Carmagnole".

Les Sociétés neutres et Pie X

En réponse aux vœux de fêtes qui lui avaient été offerts par M. le Comte Stanislas Medolago Albani, président du deuxième groupe de l'œuvre des Congrès Catholiques d'Italie, Sa Sainteté Pie X, fait la déclaration non équivoque suivante à l'égard des sociétés soi-disant neutres:

"En fait, dit le Saint-Père, bien que nous n'ayons jamais eu de motif de douter de ces sentiments, toujours manifestés dans vos œuvres, cette nouvelle confirmation que vous nous en faites Nous apporte la plus grande consolation et Nous rassure. Aussi, sommes-Nous persuadé que, dans son action, le deuxième groupe s'efforcera, non seulement de tenir ses adhérents éloignés de ces Sociétés qui sont cause directe de perversion intellectuelle et morale, mais encore qu'il mettra tout en œuvre pour éloigner ses membres même de ces institutions neutres, qui, destinées en apparence à la protection de l'ouvrier, ont un autre but que celui, le premier de tous, de procurer le vrai bien moral et économique des individus et des familles.

"Et, en ce point, Nous déclarons qu'à l'avenir ne devront pas être retenues comme institutions sociales catholiques celles qui ne donnent pas une pleine adhésion au deuxième groupe de l'Œuvre des Congrès; de même le clergé, pour éloigner de graves responsabilités, ne pourra faire partie des Sociétés qui, quelque bonnes qu'elles apparaissent, voudraient se soustraire à une surveillance qui correspond à une protection efficace. En formulant ceci, Nous sommes certain d'interpréter le désir de Nos vénérables frères les évêques, qui, pour les œuvres d'action populaire catholique, seront ainsi délivrés d'ennuis ultérieurs et souvent aussi de désagréments très graves.

"Nous profitons encore de cette occasion pour attirer l'attention du deuxième groupe sur tous ceux qui, enclins à courir après les nouveautés, se laissent amener par d'autres qui, sous de spé cieuses apparences, dissimulent le projet de se servir d'eux comme d'instrument pour mettre à exécution leurs intentions au moins douteuse."

Ces sages conseils du Saint-Père, quoiqu'ils visent surtout l'Italie, ont une portée générale, en raison des principes qu'ils posent et des déductions qu'ils en tirent.

Nos compatriotes ouvriront-ils les yeux, enfin? Ne verront-ils pas le danger qu'ils courent en s'affiliant à certaines sociétés au caractère plus que neutre? Et que penser de l'Ordre des Forestiers Indépendants dont le haut chef est un fils de la *Veuve*?...